

Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 20  
de votants 26

OBJET  
Ouvertures et  
fermetures de  
postes

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 28/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 16/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



**L'an deux mille douze, le vingt trois mars à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Hervé CHAMEROY - Christian PILLER - Ghislain DEMONET - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etait excusée : Madame Gaëlle BARBIER.

Avaient donné procuration : Monsieur Daniel FREY à Mme Francine ROYER, Madame Caroline COULANGE à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Michel MOREL à Madame Huguette GABRIEL, Madame Evelyne OUDIN à Monsieur Olivier MARTET, Madame Nadine GALLOIS à Monsieur Ghislain DEMONET

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Mickael ZANONE pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Madame le Maire propose la fermeture du poste rédacteur territorial 35/35<sup>ème</sup> et l'ouverture d'un poste d'attaché territorial « Responsable des services à la population » à 35/35<sup>ème</sup>, du fait de l'augmentation des prérogatives, des responsabilités et de la charge de travail inhérente à ce poste.

Madame le Maire propose également la fermeture d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe 35/35<sup>ème</sup> et l'ouverture d'un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe 35/35<sup>ème</sup>, suite à une demande d'un agent non titulaire de droit public actuellement en CDI, d'intégrer la fonction publique territoriale.

Madame le Maire propose aussi la modification du temps de travail d'un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à 17.5/35<sup>ème</sup> vers un poste à temps complet 35/35<sup>ème</sup>. Cette modification est justifiée du fait de l'augmentation des opérations administratives liées à l'urbanisme et à la gestion du personnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité (5 abstentions) autorise :

- La fermeture du poste de rédacteur territorial à 35/35<sup>ème</sup> et l'ouverture d'un poste d'attaché territorial à 35/35<sup>ème</sup>,
- La fermeture du poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à 35/35<sup>ème</sup> et l'ouverture d'un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à 35/35<sup>ème</sup>,
- La fermeture du poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à 17.5/35<sup>ème</sup> et l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à 35/35<sup>ème</sup>

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 23 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 20  
de votants 26

OBJET

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 28/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 16/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



**L'an deux mille douze, le vingt trois à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Hervé CHAMEROY - Christian PILLER - Ghislain DEMONET - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etaient excusées : Madame Gaëlle BARBIER.

Avaient donné procuration : Monsieur Daniel FREY à Mme Francine ROYER, Madame Caroline COULANGE à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Michel MOREL à Madame Huguette GABRIEL, Madame Evelyne OUDIN à Monsieur Olivier MARTET, Madame Nadine GALLOIS à Monsieur Ghislain DEMONET

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Mickael ZANONE pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Madame le Maire propose l'ouverture d'un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à 35/35<sup>ème</sup> titulaire du CAP Petite Enfance afin d'optimiser le travail administratif des directrices des établissements d'accueil de jeunes enfants Bergamote et les P'tits Moussets.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité (5 abstentions) autorise :  
L'ouverture d'un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à 35/35<sup>ème</sup>.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



## Commune de Blainville sur l'Eau

# EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département <b>Meurthe et Moselle</b>
Arrondissement <b>Lunéville</b>
Canton <b>Bayon</b>

du 23 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 20  
de votants 26

OBJET  
Débat  
d'orientations  
budgétaires 2012

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 28/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 16/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



**L'an deux mille douze, le vingt trois à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Jean-Luc HOCHSTRASSER - Mickael ZANONE - Hervé CHAMEROY - Christian PILLER - Ghislain DEMONET - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etaient excusées : Madame Gaëlle BARBIER.

Avait donné procuration : Monsieur Daniel FREY à Mme Francine ROYER, Madame Caroline COULANGE à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Michel MOREL à Madame Huguette GABRIEL, Madame Evelyne OUDIN à Monsieur Olivier MARTET, Madame Nadine GALLOIS à Monsieur Ghislain DEMONET

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Mickael ZANONE pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Madame le Maire rappelle aux membres présents que la Loi d'Orientation n° 92-125 du 06 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, impose aux communes de plus de 3 500 habitants un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif.

Madame le Maire précise qu'un document a été joint à l'ordre du jour, conformément aux textes en vigueur, afin de permettre à chaque conseiller d'en prendre connaissance. Elle propose à l'assemblée délibérante d'examiner les éléments comptables concernant l'année 2011 et débattre des choix budgétaires prioritaires pour l'année 2012.

Madame le Maire présente à l'Assemblée délibérante les orientations pour l'année 2012 et ouvre le débat.

Le Conseil Municipal prend acte des éléments de réflexion en vue des grandes orientations budgétaires pour 2012.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA

